



INNOVATION

Réparer, recycler, le nouvel "R" du temps

La dictature du neuf a vécu! En offrant une seconde vie aux objets, les réparateurs 2.0 nous montrent qu'on peut réconcilier portefeuille et souci écologique. Bienvenue dans la lutte contre la surconsommation des années 2020

Par
SOPHIE NOUCHER

Photos
BRUNO COUTIER

Est-ce bientôt la fin de la tyrannie du galet tendeur et de la pompe à vidange? Vous savez, ces pièces de lave-linge aux noms improbables et impossibles à changer, « parce qu'elles ne se font plus » ou que « ça coûtera moins cher d'acheter du neuf ». Depuis 2018, la start-up Murphy prouve que la réparation, ça marche. Vous prenez rendez-vous en ligne pour une visite dans les quarante-huit heures et pour un forfait fixe de 85 euros: dans 80% des cas, le salarié de Murphy parvient à réparer, sans changer la moindre pièce! « La plupart du temps, la panne est due à un défaut d'entretien – conduit bouché, problème de filerie ou de connexion électronique, explique Guy Pezaku, 28 ans, cofondateur. Et les pièces manquent dans seulement 3% des cas. » De quoi être motivé pour appeler un réparateur. Selon une étude de l'Ademe, 71% des Français



continuaient, en 2017, à renouveler leurs équipements à la première panne, occasionnant de 20 à 22 kg de déchets par personne et par an.

Heureusement, les mentalités changent (et la loi aussi, voir encadré) : un Français sur quatre et un jeune de moins de 25 ans sur trois admet avoir l'impression de se séparer un peu trop facilement de ses objets. Tant mieux, car pour les conserver un peu plus longtemps, les possibilités ne manquent plus. Le réseau **Envie**, par exemple, dispose de 30 ateliers et 45 boutiques dans toute la France. La toute dernière, **Envie Le Labo**, a ouvert le 15 mars dans le quartier de Ménilmontant, à Paris. On y trouve à la fois des techniciens pour les objets K.-O., mais aussi des machines de petit et gros électroménager d'occasion. Cet espace de 560 mètres carrés a vocation à donner un coup de projecteur sur ce réseau





SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE



solidaire de réinsertion (Envie.org) qui existe depuis 1984. « Nous allons développer l'activité de réparation sur tout le territoire ainsi que la mise à disposition de pièces détachées d'occasion, annonce [Jean-Paul Railard](#), son président. Et nous voulons multiplier par 5 en cinq ans le nombre d'appareils reconditionnés dans nos ateliers et y créer massivement des emplois. » Faire appel à Murfy ou à [Envie](#) offre deux autres satisfactions : faire travailler des personnes en réinsertion ou en reconversion (l'un des réparateurs de Murfy s'est formé à l'âge de 59 ans). Et se voir proposer, au cas où la panne n'est pas réparable, des appareils d'occasion, reconditionnés par eux et vendus jusqu'à 60 % moins cher que les neufs.

Mais si vous ne rechignez pas à sortir la caisse à outils, vous trouverez sur internet pléthore de vidéos expliquant comment se débrouiller – de l'utilisation

du vinaigre blanc dans le lave-linge au changement des barres LED de l'écran télé. Besoin d'une pièce spécifique ? La plateforme Spareka en propose depuis 2012, pour l'électroménager, les machines de jardin, la piscine, la motorisation de portail... En plus des tutos, des visios avec des professionnels sont proposées pour 15 euros environ la demi-heure.

On parlait autrefois de bricolage, place aujourd'hui à « l'auto-réparation », liée à l'essor des « repair cafés », ces moments conviviaux de réparations avec des bricoleurs avertis. Les premiers ont ouvert en 2007 aux Pays-Bas et depuis, ils ont fleuri dans le monde entier. La France en compte plus de 400, en deuxième position européenne. Pour Marie-Noëlle Himbert, qui a coécrit « Réparer nos objets ensemble » (Actes Sud), « ce sont des lieux où l'on se rend lorsqu'on a pris conscience de la nécessité de moins jeter et moins consommer, mais ce sont aussi des lieux d'échanges, de rencontres et de plaisir ». A Valserhône, dans l'Ain, Sébastien Mermet, 39 ans, a monté son café en 2019. Via les petites annonces et les réseaux sociaux, il a réuni plus de 200 personnes intéressées. Depuis, tous les deux mois, entre 15 et 20 bricoleurs bénévoles accueillent une centaine de visiteurs. « On désacralise le rapport à l'objet en montrant à chacun qu'il est capable de réparer seul : dans un quart des cas, il s'agit

d'une bricole et nous réparons le jour même près de la moitié des objets, raconte Sébastien. Et puis ces journées tissent des liens : on discute pendant qu'on répare. » De nombreux cafés sont itinérants : ils s'installent dans une salle des fêtes, dans un jardin... Certains se greffent à des associations disposant d'un local, comme cette « bricothèque » près de Bordeaux, à Bègles, au sein de la recyclerie La Boucle qui a ouvert le 19 mai. Ou cet atelier pour vélos baptisé « Cycles & recycle », qui a posé dérailleurs et câbles de freins dans un jardin au Perray-en-Yvelines (78), où l'on peut une fois par mois réparer son deux-roues accompagné de personnes averties.

« La génération 2000 était celle du numérique, rappelle Guy Pezaku. Celle de 2020 doit lutter contre la surconsommation. Les enjeux sociétaux sont doubles : limiter le recours aux matières premières et faire baisser notre impact écologique. » Grâce aux nouvelles entreprises du net, aux associations et aux réseaux tissés par l'économie solidaire et sociale, on devrait y arriver. ■

◀ JÉRÉMY LÉVÉQUE EST L'UN DES FONDATEURS DE MURFY, CRÉÉE EN 2017.

◀ APRÈS AVOIR ÉTÉ RECONDITIONNÉS, LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS SONT EXPÉDIÉS AUX ACHÉTEURS.

◀ DANS, 80 % DES CAS, LES SALARIÉS DE MURFY RÉPARE SANS CHANGER UNE SEULE PIÈCE.

De la "réparabilité" à la "durabilité"

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la loi « antigaspillage pour l'économie circulaire » oblige les industriels à afficher un « indice de réparabilité » sur 5 catégories de produits « pilotes » : lave-linge à hublot, smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs et tondeuses à gazon électriques. Cet outil vous permet de savoir si le produit est « réparable », « difficilement réparable » ou « non réparable » grâce à un logo coloré du vert au rouge. Les critères intègrent par exemple la facilité de démontage, la disponibilité des pièces et leur prix. Objectif : atteindre 60% de taux de réparation des produits électriques et électroniques d'ici à cinq ans, et dissuader le consommateur d'acheter des objets voués à la déchetterie au bout de quelques années. A l'horizon 2024, la loi prévoit que cet indice devienne un « indice de durabilité », notamment par l'ajout de nouveaux critères comme la robustesse ou la fiabilité.